



École maternelle Jeanne Lecourt

Place Balzac - 37150 Bléré

Tél. / FAX : 02.47.57.97.18

@ : ec-jeanne-lecourt-blere@ac-orleans-tours.fr

site : <http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Élection des représentants des parents au conseil d'École 2011/2012

Elles auront lieu le

vendredi 14 octobre 2011 de 13h00 à 17h00

1. Candidatures

Si vous souhaitez présenter votre candidature, vous devez me contacter (voir les divers modes ci-dessus) et venir à l'école retirer les imprimés nécessaires et me les rendre complétés, **avant le 4 octobre 2011**. Pour notre école, **6 titulaires** sont à élire (et 6 suppléants éventuels).

La mise sous enveloppe du matériel destiné aux familles (bulletins de vote et professions de foi) des candidats se fera à l'école, le **jeudi 6 octobre**, en ma présence de 13h30 à 15h00.

La fabrication de ce matériel incombe aux candidats. Les enveloppes seront remises par mes soins aux familles le **vendredi 7 octobre**, par l'intermédiaire des enfants ou par courrier pour le parent n'habitant pas le domicile de l'enfant.

2. Le rôle du Conseil d'École

- vote du règlement intérieur
- organisation de la semaine scolaire
- donne son avis sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école
- donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques, les activités périscolaires, la restauration scolaire....

3. Déroulement des élections

Chacun des deux parents de l'élève est électeur. Le scrutin se déroule à bulletin secret. C'est un scrutin de liste, sans radiation ni panachage. **Au vu de la date et des horaires d'ouverture du bureau de vote, nous comprenons qu'un nombre important de parents ne pourra pas se déplacer. C'est pourquoi vous pourrez voter par correspondance de la façon suivante (matériel transmis le 07 octobre) :**

- Glissez le bulletin de votre choix dans une enveloppe fournie sans marque distinctive ;
- Introduisez cette enveloppe dans une autre sur laquelle sera indiqué :
 - **au recto : le nom et l'adresse de l'école** ainsi que la mention « **élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École** »
 - **au verso : le nom et prénom de l'électeur ainsi que son adresse et sa signature.**

Cette enveloppe pourra m'être **expédiée par la poste ou remise par votre enfant** et ce **jusqu'au jour du scrutin, avant 17h00**.

Le dépouillement sera réalisé immédiatement et aussitôt publié. Les réclamations seront recevables dans les cinq jours suivant le scrutin.

Le directeur

Cette note d'information est remise aux familles après les rencontres parents/enseignants de début d'année